

# OPÉRATION DE DÉMOUSTICATION DANS VOTRE QUARTIER

Sur la demande de l'**Agence régionale de santé (ARS Occitanie)**, un traitement ciblé contre l'espèce de moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») doit être réalisé autour d'un cas suspect de dengue, de chikungunya ou de Zika.

Ce traitement préventif, exceptionnel, est destiné à votre protection afin d'éviter la mise en place d'une chaîne de transmission locale de ces maladies.

Ce traitement insecticide aura lieu dans votre quartier :

LE ENTRE ET DU MATIN.

Cette opération consiste en une pulvérisation d'insecticide sur la voie publique à partir d'un véhicule 4x4, complétée si nécessaire par des interventions ciblées à l'aide d'appareils portés à dos d'homme, dans les espaces extérieurs des propriétés privés.

Les produits utilisés sont à base d'un **pyréthrinoïde** ou de **pyréthrines naturelles**, dûment homologués pour cette application. Ce sont les mêmes matières actives qui servent à la confection des produits antimoustiques domestiques disponibles en pharmacie et dans le commerce.

Ce traitement s'applique dans un espace très limité et cette intervention ne revêt pas de danger particulier. Toutefois, quelques précautions sont recommandées afin d'éviter toute exposition pouvant entraîner une gêne momentanée ou irritation transitoire, cutanée ou respiratoire, **en particulier chez les personnes sensibles ou allergiques**.

En cas d'apparition de sensation de brûlure, toux, vertige, maux de tête ou nausées, pendant ou après l'opération de pulvérisation contactez votre médecin traitant ou le centre de toxicovigilance (CAPTV) : 05 61 77 74 47.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site internet de l'ARS Occitanie : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3>

Site internet du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>

**POUR VOUS PRÉMUNIR D'INCOMMODITÉS ÉVENTUELLES, VOUS POUVEZ SUIVRE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES**



**Rentrer chez vous et fermer les fenêtres donnant sur la voie publique** au moment du passage de l'engin de traitement, et les maintenir fermées pendant 1 heure après l'intervention.



**Ne pas vous tenir à proximité des engins de traitement**, ni vous exposer directement au nuage de pulvérisation.



**Rentrer le linge, les jouets des enfants ou des aliments qui se trouveraient à l'extérieur** au moment du passage du véhicule de traitement.



**Éloigner ou rentrer les animaux** (chiens, chats...) et protéger leur gamelle au moment du passage du véhicule de traitement. **Le produit insecticide peut être nocif pour la faune aquatique et les animaux à sang froid** (grenouilles, tortues, serpents...), couvrir les bassins.



**Attendre 3 jours après le traitement pour consommer**, après les avoir lavés, légumes et fruits du potager.



**Vider, supprimer, curer ou couvrir hermétiquement les gîtes larvaires** (seaux, cache-pots, bidons, regards, pneus usagés, etc.) chaque semaine pour éviter le développement des larves du moustique tigre.

*à plier ici pour laisser dépasser le bandeau de la boîte aux lettres*